

Énergie et Infrastructure : pourquoi?

Sommet Place à la croissance

Examen du Plan pour le réseau d'électricité intégré

L'accès élargie au programme OSIFA

Articles précédents

Ce bulletin d'information est publié par le **ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure**,
900, rue Bay
6e étage, Mowat Block
Toronto M7A 1L2
(416) 325-0424

Commentaires

Pour s'abonner, cliquez ici.

Pour annuler votre abonnement, cliquez ici.

Énergie et Infrastructure



Lorsque le premier ministre Dalton McGuinty a annoncé la création du nouveau ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure en juin dernier, nombreux sont ceux qui ont cherché à comprendre les raisons qui avaient motivé cette décision. Après tout, il s'agissait de deux importants ministères distincts dont les mandats étaient apparemment très différents. Qu'est-ce qui explique cette fusion? Le ministre George Smitherman, celui à qui on a confié la direction du nouveau ministère, n'a pas de difficulté à répondre à cette question.

[\[l'article complet, cliquez ICI\]](#)

Sommet Place à la croissance



Le 5 novembre, le ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure et l'Institut urbain du Canada ont été les hôtes du Sommet Place à la croissance, tenu à Vaughan. Ce rendez-vous constituait pour les participants une excellente occasion d'en apprendre davantage sur la revitalisation urbaine et les projets de croissance intelligente mis en œuvre un peu partout dans le monde, et de mettre l'accent sur la mise en œuvre du Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe. Près de 300 personnes ont participé aux activités, dont des représentants élus, des dirigeants municipaux, des animateurs communautaires et des représentants des secteurs de la planification et de la conception des villes, du développement et de l'environnement.

[\[l'article complet, cliquez ICI\]](#)

Examen du Plan pour le réseau d'électricité intégré

Pour envoyer **CyberInfo-MEI** à votre collègue, cliquez ici.

Available in English here

Revenir à l'emplacement principal de MEI



Cet automne, le ministre de l'Énergie et de l'Infrastructure, George Smitherman, a annoncé qu'il procédait à la révision de la directive initiale transmise à l'Office de l'électricité de l'Ontario (OEO) en 2006, directive ayant trait au Plan pour le réseau d'électricité intégré (PREI) proposé, le programme à long terme de la province de l'Ontario en matière d'électricité. Le ministre Smitherman a demandé à l'OEO de modifier légèrement le PREI afin qu'il soit davantage axé sur l'énergie renouvelable et l'économie d'énergie.

[\[l'article complet, cliquez ICI\]](#)

Profil de la SIO



La Société immobilière de l'Ontario (SIO) fournit au gouvernement de l'Ontario un vaste éventail de services immobiliers, notamment des services ayant trait au marketing et aux ventes, à la location, à la gestion immobilière et à la planification stratégique. La SIO donne également des conseils et présente des solutions stratégiques dans le domaine de l'immobilier au gouvernement et à ses ministères ou organismes clients. Ces solutions et conseils visent à optimiser la valeur et l'utilisation des biens réels du gouvernement, à cerner des pratiques efficaces, économiques et rentables au chapitre des exigences en ce qui a trait aux installations et à déterminer les possibilités de recettes.

[\[l'article complet, cliquez ICI\]](#)



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

[Confidentialité](#) | [Avis de non-responsabilité concernant les liens externes](#)

Renseignements sur les droits d'auteur : © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2008

Dernière mise à jour : 28 novembre 2008

Énergie et Infrastructure



« Alors que nous progressons dans notre plan visant à renforcer notre économie, le nouveau ministère, qui réunit les dossiers de l'énergie et de l'infrastructure, s'avère une sage décision », a affirmé le premier ministre Dalton McGuinty lors de l'annonce de la création du nouveau ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure.

Lorsque le premier ministre Dalton McGuinty a annoncé la création du nouveau ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure en juin dernier, nombreux sont ceux qui ont cherché à comprendre les raisons qui avaient

motivé cette décision. Après tout, il s'agissait de deux importants ministères distincts dont les mandats étaient apparemment très différents. Qu'est-ce qui explique cette fusion?

Le ministre George Smitherman, celui à qui on a confié la direction du nouveau ministère, n'a pas de difficulté à répondre à cette question. À son avis, les deux anciens ministères se complétaient.

« Je m'explique, a affirmé le ministre Smitherman. Grâce à la fusion de ces deux ministères, nous pourrions réaliser de grandes choses. »

Le ministre Smitherman, qui assume également les fonctions de vice-premier ministre, souligne que les deux portefeuilles ont de nombreux points en commun. En Ontario, 40 % de toute l'énergie utilisée sert au chauffage des immeubles. La Société immobilière de l'Ontario, qui est responsable de la gestion immobilière pour le ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure, déploie de grands efforts pour améliorer l'efficacité énergétique des édifices gouvernementaux. Les infrastructures de transport de l'énergie sont essentielles. Elles seront d'autant plus importantes puisque la province met en œuvre des plans visant à développer la capacité de la province en production d'électricité d'origine nucléaire. Le ministre Smitherman ajoute que l'écologisation de l'économie de l'Ontario est une des nombreuses autres preuves que le portefeuille de l'énergie et celui de l'infrastructure se complètent.

« Les liens sont clairs. Prenez l'exemple du Nord de la province, a affirmé le ministre Smitherman, nous travaillons actuellement à l'établissement du Plan de croissance du Nord de l'Ontario. Il ne fait aucun doute que pour favoriser la croissance de la région du Nord, il sera nécessaire de produire de l'énergie plus efficace. »

Le ministre Smitherman souligne également que l'énergie est un portefeuille exigeant en investissements, et que l'ancien ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique est doté d'un savoir-faire essentiel en ce qui a trait aux investissements dont on pourra tirer parti, savoir-faire acquis grâce à l'expérience des projets réalisés dans le cadre du programme de diversification des modes de financement et d'approvisionnement, à ses connaissances des ententes de financement fédérales-provinciales pour la réalisation de projets et à son succès dans la réalisation de projets d'envergure.

« Non seulement les portefeuilles de l'énergie et de l'infrastructure dépendent l'un de l'autre, mais ils sont également favorables l'un pour l'autre. Il s'agit des deux plus importants moteurs économiques de la province, que nous fusionnons dans le but de développer nos collectivités et d'améliorer notre qualité de vie. Il ne fait aucun doute qu'ils se complètent. »

Le premier ministre McGuinty a repris ces propos en soulignant que dans le climat économique difficile dans lequel nous vivons, il est essentiel de coordonner les travaux des deux plus importants moteurs économiques de la province.

« À mon avis, ces deux portefeuilles se complètent naturellement, a déclaré le premier ministre McGuinty. Cette fusion est une partie intégrante de notre plan de croissance de l'économie. »

[Accueil](#)



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

[Confidentialité](#) | [Avis de non-responsabilité concernant les liens externes](#)

Renseignements sur les droits d'auteur : [© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2008](#)

Dernière mise à jour : 28 novembre 2008

Sommet Place à la croissance



Le 5 novembre, le ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure et l'Institut urbain du Canada ont été les hôtes du Sommet Place à la croissance, tenu à Vaughan. Ce rendez-vous constituait pour les participants une excellente occasion d'en apprendre davantage sur la revitalisation urbaine et les projets de croissance intelligente mis en œuvre un peu partout dans le monde, et de mettre l'accent sur la mise en œuvre du Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe. Près de 300 personnes ont participé aux activités, dont des représentants élus, des

dirigeants municipaux, des animateurs communautaires et des représentants des secteurs de la planification et de la conception des villes, du développement et de l'environnement.

Le Sommet était animé par l'ancien premier ministre de la Colombie-Britannique et ancien maire de Vancouver, Michael Harcourt, dont l'expérience en ce qui a trait aux questions urbaines comprend notamment la présidence du comité du premier ministre sur les villes et les collectivités, en 2006, et la présidence d'honneur du Centre international pour le développement durable des villes. Plus de 20 conférenciers d'Amérique du Nord et du Royaume-Uni participaient au Sommet. De plus, George Smitherman, le ministre de l'Énergie et de l'Infrastructure, Peter Calthorpe, auteur et urbaniste, et Jim Watson, le ministre des Affaires municipales et du Logement, ont prononcé des discours.

Peter Calthorpe a été nommé un des 25 « innovateurs d'avant-garde » par le magazine *Newsweek* pour ses travaux sur la redéfinition des modèles américains de croissance urbaine et de suburbanisation. Les propos qu'il a tenus pendant le sommet ont été très bien accueillis. Il a établi des liens clairs entre les changements climatiques, l'utilisation des terres et les modèles de développement et s'est prononcé sur l'importance de la planification régionale. Il a également fait l'éloge du Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe, affirmant qu'il souhaiterait que des plans semblables soient mis en œuvre dans d'autres villes. Il a également déclaré que la *Loi de 2005 sur les zones de croissance*, la loi d'autorisation du Plan de croissance, était une loi

« ingénieuse et logique ».

Pour sa part, le ministre Smitherman a affirmé que la province de l'Ontario est composée de collectivités exceptionnelles, et que le Sommet Place à la croissance vise à nous aider à acquérir des outils pour favoriser la croissance et l'épanouissement de ces collectivités. Il a également parlé des bouleversements économiques actuels et a affirmé que la planification de la croissance et les investissements dans les infrastructures publiques sont plus importants que jamais pour maintenir et stimuler l'économie. Il a ajouté que la mise en œuvre du Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe au moment opportun permettra à la province d'accueillir les 4 millions de nouvelles personnes qui s'établiront dans la région au cours des 25 prochaines années.

« Ces normes se traduiront par une vision favorisant la croissance, plutôt que par l'adoption de mesures de rattrapage du retard après coup. Cette vision nous aidera à prendre de meilleures décisions au chapitre des investissements dans les infrastructures publiques et nous permettra de mettre en œuvre ces décisions plus rapidement. »

Accueil



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

[Confidentialité](#) | [Avis de non-responsabilité concernant les liens externes](#)

Renseignements sur les droits d'auteur : [© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2008](#)

Dernière mise à jour : 28 novembre 2008

Examen du Plan pour le réseau d'électricité intégré



Le programme de l'Ontario pour l'avenir énergétique de la province prend un virage vert

Cet automne, le ministre de l'Énergie et de l'Infrastructure, George Smitherman, a annoncé qu'il procédait à la révision de la directive initiale transmise à l'Office de l'électricité de l'Ontario (OEO) en 2006, directive ayant trait au Plan pour le réseau d'électricité intégré (PREI) proposé, le programme à long terme de la province de l'Ontario en matière d'électricité. Le

ministre Smitherman a demandé à l'OEO de modifier

légèrement le PREI afin qu'il soit davantage axé sur l'énergie renouvelable et l'économie d'énergie.

En août 2007, le PREI a été présenté à la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) aux fins d'examen et d'approbation. La COE doit tenir des audiences publiques dans le but de déterminer si le PREI respecte les directives établies par le gouvernement et s'il s'agit d'un plan rentable et prudent au chapitre de l'économie. Le PREI est un plan échelonné sur 20 ans visant à améliorer la gestion de l'approvisionnement en électricité, de la capacité de transport et de la demande en Ontario, tout en reflétant le souci d'assurer un approvisionnement en électricité fiable. L'écologisation du secteur de l'énergie de l'Ontario fait déjà partie intégrante du PREI, qui vise également à éliminer l'utilisation du charbon, matière polluante, comme source d'énergie d'ici à 2014 et à maintenir la production d'électricité d'origine nucléaire à sa capacité actuelle de 14 000 mégawatts (MW). Cependant, le ministre Smitherman a affirmé que l'examen du Plan rendra compte de l'engagement du gouvernement d'augmenter le nombre de sources d'énergie renouvelable et d'encourager l'économie d'énergie.

« Les Ontariennes et les Ontariens ont la chance de posséder des sources d'énergie propre, telles l'énergie nucléaire et les chutes Niagara, qui constituent la base de l'approvisionnement en électricité, a déclaré le ministre Smitherman. À cette base, nous allons ajouter des sources d'énergie renouvelable et intensifier nos efforts en matière de conservation, ce qui se traduira par de nouveaux emplois et nous permettra de réduire notre impact sur l'environnement. »

Depuis 2003, des progrès importants ont été réalisés pour favoriser l'écologisation du secteur de l'énergie de l'Ontario. En plus des plans qui sont en voie d'élaboration dans le but d'éliminer progressivement l'utilisation du charbon, matière polluante, comme source d'énergie et de renouveler les installations de production d'électricité d'origine nucléaire, plus de 650 MW d'énergie renouvelable ont déjà été produits. Avant la fin de 2008, la quantité d'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelable utilisées depuis 2003 dépassera fort probablement les 1 000 MW. L'examen annoncé par le ministre Smitherman vise à permettre à l'Ontario de maximiser sa capacité à fournir une énergie propre, écologique et fiable aux foyers et aux entreprises de la province, de même qu'une nouvelle génération de carrières et d'industries « vertes ». L'examen proposé portera sur les éléments suivants :

- La quantité et la diversité des différentes sources d'énergie renouvelable faisant partie de la gamme actuelle de sources d'approvisionnement.
- La mesure dans laquelle il est possible d'accélérer l'atteinte des objectifs de conservation énoncés, y compris l'installation et l'utilisation de compteurs intelligents.
- L'amélioration, dans le Nord de l'Ontario et dans d'autres parties de la province, des capacités de transport de l'électricité qui limitent le développement de l'approvisionnement à partir de sources d'énergie renouvelable.
- Le potentiel de conversion des centrales au charbon actuelles en centrales alimentées à la biomasse.
- La disponibilité de la production décentralisée.
- Le potentiel des centrales à réserve pompée à contribuer à l'approvisionnement en énergie pendant les périodes de pointe.
- Nous demandons également à l'OEO de mener un processus de consultation amélioré auprès des collectivités des Premières nations et des Métis, notamment pour connaître leur opinion sur l'établissement de partenariats au chapitre de la production d'énergie et de son transport.

L'examen du PREI renforcera la position de la province de l'Ontario en tant que leader dans la production d'énergie propre. Le plan de l'Ontario pour mettre fin à la production d'électricité à partir du charbon constitue déjà l'initiative de lutte contre les changements climatiques la plus importante au Canada. Cette initiative permettra à la province de réduire de 30 mégatonnes ses émissions de dioxyde de carbone. Les normes de construction ontariennes en matière d'efficacité énergétique sont parmi les plus élevées au pays, et à l'instar de la Californie, l'Ontario est chef de file nord-américain en ce qui a trait aux normes d'efficacité énergétique des appareils électroménagers et d'autres produits.

Accueil



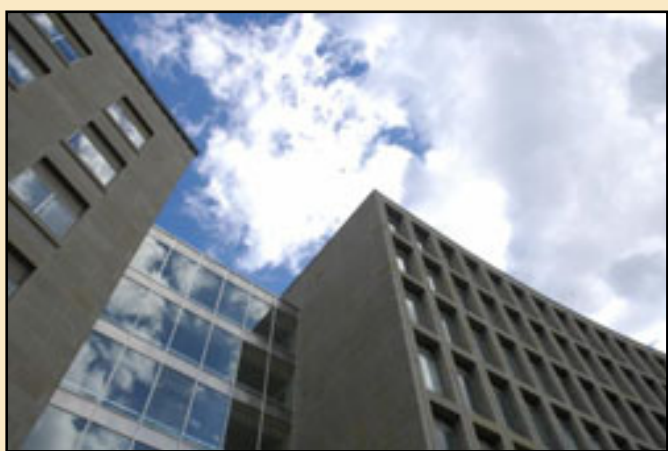
Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

[Confidentialité](#) | [Avis de non-responsabilité concernant les liens externes](#)

Renseignements sur les droits d'auteur : [© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2008](#)

Dernière mise à jour : 28 novembre 2008

Profil de la SIO



La Société immobilière de l'Ontario

La Société immobilière de l'Ontario (SIO) fournit au gouvernement de l'Ontario un vaste éventail de services immobiliers, notamment des services ayant trait au marketing et aux ventes, à la location, à la gestion immobilière et à la planification stratégique. La SIO donne également des conseils et présente des solutions stratégiques dans le domaine de l'immobilier au gouvernement et à ses ministères ou organismes

clients. Ces solutions et conseils visent à optimiser la valeur et l'utilisation des biens réels du gouvernement, à cerner des pratiques efficaces, économiques et rentables au chapitre des exigences en ce qui a trait aux installations et à déterminer les possibilités de recettes.

La SIO a l'intention de concrétiser sa vision et à devenir le fournisseur de services de premier choix et le centre d'excellence en matière de gestion des biens réels de la fonction publique et de l'accroissement de la valeur de ces biens. La SIO examine constamment de nouvelles façons d'en offrir davantage à la population de l'Ontario et de fournir des services rentables, rapides et proactifs à nos ministères clients.

Responsable d'un portefeuille composé de plus de 5 800 immeubles et structures situés un peu partout dans la province, de même que de dizaines de milliers d'acres de terrains vacants et de terrains excédentaires, la SIO est l'une des plus grandes sociétés de gestion immobilière au Canada.

Voici d'autres services offerts par la SIO :

- Vente de biens au nom du gouvernement
- Supervision des services opérationnels de même que des services d'entretien et de réparation des immeubles
- Gestion de la location et des baux au nom du gouvernement

- Gestion des travaux de construction, de réparation et d'aménagement de grande envergure

Améliorer la viabilité

La SIO considère la lutte contre les changements climatiques comme une nécessité. Bref, l'organisation s'est donné le mandat d'améliorer la viabilité de l'Ontario en faisant preuve d'un véritable leadership et en présentant des solutions originales aux enjeux environnementaux.

Parmi ses réalisations, la SIO compte notamment une réduction de la consommation d'énergie de l'ordre de 12 % dans les édifices gouvernementaux, la certification de 27 de ses immeubles conformément au programme Visez vert plus de la Building Owners and Managers Association (BOMA) et la participation à la protection de plus de 2 500 hectares d'espaces verts dans le Sud de l'Ontario.

La SIO a également mis en œuvre un processus visant à s'assurer que le gouvernement soit responsable de la consommation en électricité découlant de ses activités. Pour ce faire, 83 compteurs divisionnaires ont été installés dans des édifices gouvernementaux. L'ancien système de comptage général ne permettait pas aux différents bureaux ou aux différentes divisions du gouvernement de savoir quelle était leur consommation en électricité. Grâce aux compteurs divisionnaires, ils pourront mieux connaître leur consommation en électricité et prendre des mesures pour améliorer la gestion de cette consommation.

Récemment, la SIO s'est installée au 1, rue Dundas, à Toronto. L'organisation déploie des efforts dans le but d'obtenir la certification Argent dans le cadre du programme LEED pour ses nouveaux bureaux. Ces installations à aires ouvertes sont modernes, écoénergétiques et profitent de la lumière naturelle. Elles ont été conçues dans le but de servir de modèle pour l'établissement des prochains environnements de travail du gouvernement de l'Ontario.

Revitalisation des terrains de l'Ouest de la rivière Don

La SIO participe fréquemment à la réalisation d'initiatives qui tiennent à cœur à la population de l'Ontario. Une des initiatives en cours est le projet de revitalisation des terrains de l'Ouest de la rivière Don, une des priorités du gouvernement de l'Ontario en matière de revitalisation des secteurs riverains.

À long terme, on souhaite transformer les terrains de l'Ouest de la rivière Don en un quartier vert et dynamique composé de rues piétonnes accueillantes, de parcs et d'espaces publics exceptionnels, de marchés et de logements à prix abordables et doté d'un réseau de transport en commun pratique. Ce quartier comprendra 1 500 unités d'habitation abordables réparties dans 6 000 nouvelles résidences. La revitalisation des terrains à l'Ouest de la rivière Don se fera en quatre volets échelonnés sur les douze prochaines années.

Ce secteur, d'une superficie de 32 hectares (79 acres), est composé de terrains non aménagés du secteur riverain de Toronto. Le projet de revitalisation prévoit notamment la démolition de certains immeubles, la décontamination du sol, l'aménagement de parcs, la construction d'immeubles communautaires et l'établissement de mesures de protection contre les inondations et d'une ligne de

transport en commun.

Un des principaux éléments du plan consiste en l'aménagement du parc de la rivière Don, d'une superficie de 8,1 hectares (20 acres), sur une berme de protection contre les crues d'une superficie de 12 hectares (30,2 acres). La construction de cette berme et le prolongement du pont ferroviaire qui enjambe la rivière Don (connu sous le nom de pont ferroviaire Kingston) sont les deux principaux éléments de l'initiative de lutte contre les crues. Les dimensions de la berme (une plate-forme aménagée) seront de 3 à 3,5 mètres de hauteur et d'environ 125 mètres en largeur. Une fois sa construction terminée, la berme accueillera de nouvelles infrastructures et réduira surtout les risques d'inondation sur une superficie de 210 hectares (518 acres) du centre-ville de Toronto.

L'équipe de la SIO est composée de professionnels d'une multitude de domaines, et bon nombre d'entre eux possèdent d'excellentes connaissances de la gestion immobilière, de la gestion stratégique des biens et des services ayant trait à la mise en œuvre de projets. Ces professionnels sont également fiers de leur savoir-faire dans le domaine de la gestion de l'énergie, de l'environnement, du patrimoine, des systèmes d'information géographique, de l'accessibilité, de la sécurité et de la gestion des contrats. Ils auront l'occasion de mettre ce savoir-faire et leurs autres connaissances à l'épreuve lors de la réalisation des nombreux projets d'envergure en cours ou qui seront mis en œuvre dans les années à venir.

Accueil



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

[Confidentialité](#) | [Avis de non-responsabilité concernant les liens externes](#)

Renseignements sur les droits d'auteur : [© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2008](#)

Dernière mise à jour : 28 novembre 2008



MINISTÈRE DE
L'ÉNERGIE ET DE L'INFRASTRUCTURE

CYBERINFO-MEI

Le bon plan pour un Ontario meilleur

Articles précédents

Novembre 2008

Septembre 2008

Juin 2008

Mai 2008

Avril 2008 Numéro spécial

Mars 2008

Janvier 2008

Décembre 2007

Septembre 2007

Été 2007

Mai 2007

Avril 2007

Mars 2007

Février 2007

Automne 2006

Septembre 2006

Été 2006

Mai 2006

Avril 2006

Mars 2006

Février 2006

Janvier 2006

[CYBERINFO-MEI](#) | [Articles précédents](#) | [Commentaires](#) | [Abonnement](#)



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

[Confidentialité](#) | [Avis de non-responsabilité concernant les liens externes](#)

Renseignements sur les droits d'auteur : © **Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2008**

Dernière modification : 5 septembre 2007

MEINETNEWS

The right plan for a better Ontario

November 2008

Volume 1 No. 2

Energy and
Infrastructure

Places to Grow Summit

IPSP Review

The Ontario Realty
Corporation.

Previous Articles

Published by the **Ontario
Ministry of Energy and
Infrastructure**

6th floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, ON
M7A 1L2
(416) 325-0424

Comments

To subscribe, click [here](#).

To unsubscribe, click [here](#).

To send **MEINetNews** to a
colleague, click [here](#).

Disponible en français.

Energy and Infrastructure



When Premier Dalton McGuinty announced the creation of the new Ministry of Energy and Infrastructure last June, many people wondered at the reasons for the move. They had been, after all, two large, separate ministries, with seemingly very different mandates. Why put them together? For

Minister George Smitherman, the man chosen to head up the new ministry, the question is not a difficult one.

[\[Read the full story.\]](#)

Places to Grow Summit



On November 5th, the Ministry of Energy and Infrastructure and the Canadian Urban Institute hosted the Places to Grow Summit in Vaughan. The gathering provided an opportunity to learn about urban revitalization and showcased smart growth projects from around the world, with a specific focus on

implementing the Growth Plan for the Greater Golden Horseshoe. Some 300 people attended, including elected officials, municipal leaders, community organizers, and representatives from the planning and urban design, development and environmental sectors.

[\[Read the full story.\]](#)

IPSP Review

[Return to main MEI site](#)



tweak the IPSP to ensure a greater focus on renewable energy and conservation.

This Fall, Energy and Infrastructure Minister George Smitherman announced he was revising the original directive given to the OPA in 2006 for the proposed Integrated Power System Plan (IPSP), which is Ontario's long-term electricity "blueprint". Minister Smitherman asked the OPA to

[\[Read the full story.\]](#)

The Ontario Realty Corporation



ministries or agencies, designed to optimize the value and utility of the government's real estate, identify efficiencies, savings and cost-effective solutions for accommodation requirements, and identify revenue opportunities.

The Ontario Realty Corporation (ORC) provides a broad range of real estate services to the provincial government, including marketing and sales, leasing, property management and strategic planning. ORC gives strategic real estate advice and solutions to the government and customer

[\[Read the full story.\]](#)



This site is maintained by the Government of Ontario, Canada

[Privacy](#) | [External Links Disclaimer](#)

Copyright information: © [Queen's Printer for Ontario, 2008](#)

Last Modified: November 28, 2008



MINISTRY OF PUBLIC INFRASTRUCTURE RENEWAL

MINISTÈRE DU RENOUVELLEMENT DE
L'INFRASTRUCTURE PUBLIQUE



ENGLISH



FRANÇAIS



This site is maintained by the Government of Ontario
Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario.

© [Queen's Printer for Ontario, 2005](#)
© [Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2005](#)

ACCUEIL > PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

VOTRE GOUVERNEMENT

- Résidents
 - Famille
 - Enfants
 - Étudiants
 - Personnes âgées
- Entreprises
- Visiteurs

RESSOURCES

- Formulaires
- Publications
- Lois

MINISTÈRES

POUR NOUS JOINDRE

- Répertoire téléphonique
- Centres ServiceOntario
- Députés provinciaux
- Questions?



CARRIÈRES FPO

L'ESPACE-JEUNESSE DU
PREMIER MINISTRE

L'ONTARIO EN BREF

Protection de la vie privée

Notre engagement

L'Ontario est résolu à respecter votre vie privée et à protéger vos renseignements personnels. La présente déclaration concernant la protection de la vie privée explique les pratiques actuelles de gestion de l'information sur nos sites Web.

La gestion des renseignements personnels par des organismes du gouvernement de l'Ontario est régie par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (la LAIPVP). Nous nous sommes engagés à protéger votre vie privée pendant que vous parcourez nos sites Web et pendant vos transactions en ligne avec le gouvernement.

Lorsque vous visitez nos sites Web, aucun renseignement personnel n'est demandé, à moins que vous ne décidiez d'utiliser notre service d'acquisition de biens et services en ligne qui exige la collecte de renseignements personnels. Pour des transactions avec des organismes gouvernementaux qui nécessitent le recours à une carte de crédit, les systèmes du gouvernement utilisent des protocoles de sécurité modernes pour assurer l'intégrité et la confidentialité des renseignements et des systèmes.

Vous avez le choix

Si vous décidez de ne pas utiliser Internet pour transmettre des renseignements personnels à un ministère ou un organisme du gouvernement, vous pouvez communiquer avec le ministère ou l'organisme par téléphone, télécopieur, courrier, guichet libre-service ou en personne. (Cet éventail d'options ne sera pas offert dans tous les cas.)

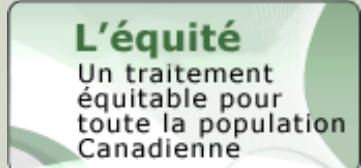
Témoins de connexion (cookies)

Certains sites du gouvernement de l'Ontario utilisent des témoins de connexion (cookies). Ces témoins facilitent la navigation sur les sites Web. Si vous le souhaitez, ils peuvent servir à « mémoriser » votre mot de passe afin d'accélérer l'accès à certains sites. Ce genre de témoin doit être stocké sur le disque dur de votre ordinateur. Les témoins qu'utilise le gouvernement sont encodés de sorte que les renseignements mémorisés ne sont lisibles que par l'organisation gouvernementale avec qui vous traitez.

Pour de plus amples renseignements

Nous vous invitons à en [apprendre plus sur nos pratiques de protection de l'information en ligne](#).

Avis importants : Certains de nos sites Web contiennent des liens vers d'autres sites créés et tenus à jour par des organismes des secteurs privé et



ÉVÉNEMENTS DE LA VIE

-  **Emploi**
-  **Mariage**
-  **Naissance**
-  **Divorce**
-  **Portefeuille perdu**
-  **Décès**
-  **Déménagement**
-  **Retraite**
-  **Plus d'information**

public. Nous offrons ces liens à titre d'information et de commodité uniquement. Lorsque vous sélectionnez un lien vers un site Web externe, vous quittez le site du gouvernement de l'Ontario et nos politiques de gestion de l'information ne s'appliquent plus.

[ACCUEIL](#) | [POUR NOUS JOINDRE](#) | [AIDE](#) | [PLAN DU SITE](#) | [ENGLISH](#)



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

[CONFIDENTIALITÉ](#) | [AVIS IMPORTANTS](#)

Renseignements sur les droits d'auteur : © **Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2008**

Dernière mise à jour : 29 novembre 2005

ACCUEIL > AVIS IMPORTANTS

VOTRE GOUVERNEMENT

- Résidents
 - Famille
 - Enfants
 - Étudiants
 - Personnes âgées
- Entreprises
- Visiteurs

RESSOURCES

- Formulaires
- Publications
- Lois

MINISTÈRES

POUR NOUS JOINDRE

- Répertoire téléphonique
- Centres ServiceOntario
- Députés provinciaux
- Questions?

CARRIÈRES FPO

L'ESPACE-JEUNESSE DU
PREMIER MINISTRE

L'ONTARIO EN BREF

Avis importants

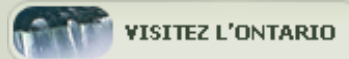
Avis de non-responsabilité concernant les liens externes

Certains sites Web auxquels vous pouvez accéder à partir du présent site ou menant au présent site ont été mis sur pied ou sont exploités par des organismes ne faisant pas partie du gouvernement de l'Ontario ou pour le compte de tels organismes. Ces derniers sont les seuls responsables du fonctionnement et du contenu (y compris le droit de fournir ce contenu) de leurs sites respectifs. Il se peut que ces sites externes n'existent pas en français. Les liens externes fournis dans le présent site ou menant au présent site ne signifient pas que le gouvernement de l'Ontario appuie ces organismes ni qu'il garantit le contenu (y compris le droit de fournir ce contenu) de leurs sites respectifs.

Le gouvernement de l'Ontario n'assume aucune responsabilité et ne peut être tenu responsable de quelque façon que ce soit en ce qui concerne les liens menant aux sites externes, le fonctionnement ou le contenu (y compris le droit de fournir ce contenu) de ces sites, et les renseignements, les interprétations, les commentaires ou les opinions que renferment ces sites externes. Tout commentaire et toute demande de renseignement portant sur un site externe doivent être adressés à l'organisme pour le compte duquel on exploite ce site.



L'équité
Un traitement
équitable pour
toute la population
Canadienne



ÉVÉNEMENTS DE LA VIE



Emploi



Mariage



Naissance



Divorce



Portefeuille perdu



Décès



Déménagement



Retraite



Plus d'information

[ACCUEIL](#) | [POUR NOUS JOINDRE](#) | [AIDE](#) | [PLAN DU SITE](#) | [ENGLISH](#)



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

[CONFIDENTIALITÉ](#) | [AVIS IMPORTANTS](#)

Renseignements sur les droits d'auteur : © **Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2008**

Dernière mise à jour : 7 octobre 2005

ACCUEIL > © IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO, 2006

VOTRE GOUVERNEMENT

- Résidents
 - Famille
 - Enfants
 - Étudiants
 - Personnes âgées
- Entreprises
- Visiteurs

RESSOURCES

- Formulaires
- Publications
- Lois

MINISTÈRES

POUR NOUS JOINDRE

- Répertoire téléphonique
- Centres ServiceOntario
- Députés provinciaux
- Questions?


CARRIÈRES FPO


L'ESPACE-JEUNESSE DU PREMIER MINISTRE


L'ONTARIO EN BREF

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2006

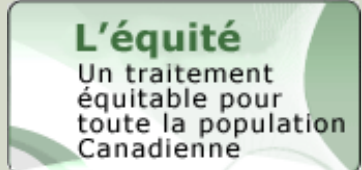
Le matériel présenté sur ce site Web est protégé par les droits d'auteur de la Couronne (sauf indication contraire), dont l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario est titulaire. La reproduction à des fins non commerciales est autorisée, à condition d'indiquer la source et de déclarer les droits d'auteur de la Couronne.

Le matériel, à l'exception des **textes juridiques du gouvernement de l'Ontario** (lois, règlements et décisions judiciaires), ne peut être reproduit à des fins commerciales que sous licence de l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Demandes de licences et renseignements

Pour faire une demande de licence autorisant la reproduction à des fins commerciales de matériel présenté sur ce site Web, ou pour obtenir des renseignements généraux sur les droits d'auteur de la Couronne, veuillez contacter le représentant de l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario :

Analyste principal, droits d'auteur
ServiceOntario - Publications
(416) 326-5153



ÉVÉNEMENTS DE LA VIE

-  **Emploi**
-  **Mariage**
-  **Naissance**
-  **Divorce**
-  **Portefeuille perdu**
-  **Décès**
-  **Déménagement**
-  **Retraite**
-  **Plus d'information**

[ACCUEIL](#) | [POUR NOUS JOINDRE](#) | [AIDE](#) | [PLAN DU SITE](#) | [ENGLISH](#)



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

[CONFIDENTIALITÉ](#) | [AVIS IMPORTANTS](#)

Renseignements sur les droits d'auteur : © **Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2008**

Dernière mise à jour : 24 novembre 2008